



Tignes, le 25 avril 2022

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Mairie de Tignes

République Française
Savoie

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil Municipal de la Commune de Tignes se réunira

Le mercredi 11 mai 2022 à 18 heures

en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.
(Article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

1^{ERE} PARTIE – FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – VIE ECONOMIQUE

D2022-04-02 Concession de type Délégation de service public pour la gestion des services touristiques (office de tourisme, exploitation d'installations touristiques et de loisirs, commercialisation de prestations de services touristiques) – Choix du délégataire

En vertu de l'article L.1411-7 du CGCT, les documents sur lesquels se prononce l'assemblée délibérante doivent être transmis quinze jours au moins avant sa délibération.

À cet effet vous trouverez ci-joint le rapport de présentation sur les motifs du choix du candidat, le projet de délibération, le projet de contrat de Concession de type Délégation de service public pour la gestion des services touristiques (office de tourisme, exploitation d'installations touristiques et de loisirs, commercialisation de prestations de services touristiques) et ses annexes, les procès-verbaux de la Commission de délégation de service public et le rapport d'analyse de l'offre.

L'ordre du jour complété des informations et autres affaires délibératives présentées au Conseil Municipal vous sera transmis dans les délais légaux.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

**Le Maire,
Serge REVIAL**

